



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes

Année Universitaire 2010/2011
Examens – Session de Septembre
Résultats de Licence I- Notice explicative

1. Les résultats définitifs de la session de Septembre ne sont pas encore connus. Ils seront publiés vers le 6 Octobre.
2. Les résultats du premier semestre sont déjà connus, et permettent de distinguer les étudiants qui ont obtenu leur premier semestre et qui sont donc « AJAC ». Les étudiants AJAC sont admis en Licence II mais doivent reprendre les examens des matières non validées.
3. La liste des étudiants ayant validé leur semestre I (AJAC) et qui sont donc sûrs de pouvoir s'inscrire en année supérieure est la suivante :
 - **Gabriela BALOI**
 - **Andreea-Lavinia CIOBOTA**
 - **Alina DRAGAN**
 - **Ana-Maria MARUNTEL**
 - **Alexandra MACIULESCHI**
 - **Diana MIHORDEAN**
 - **Calin TOADER**
 - **Rares-Gabriel TRIFAN**
 - **Laura-Daniela PETRESCU****TOUS CES ETUDIANTS SONT CERTAINS D'ETRE INSCRIT EN LICENCE II ET DOIVENT SUIVRE LE COURS DE DROIT ADMINISTRATIF COMPARE**
4. La situation des autres étudiants est incertaine et en l'absence des résultats manquants, elle ne permet pas de conclure à un ajournement ou à l'admissibilité. Toute fois ces étudiants sont invités à se présenter au cours de Licence II de Mademoiselle Hélène Hoepffner (Droit Administratif Comparé).

Le Collège vous présente ses excuses pour le désagrément crée par la situation.

Bucarest, le 30 Septembre 2011.


Damien BOUVIER

Secrétaire Général